Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 34 (2007)
Heft: 138

Artikel: A l'écoule = A L'école
Autor: Gex-Collet, Marie-Rose
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-245172

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A L'ÉCOULE - A L'ÉCOLE

Marie-Rose Gex-Collet, Val d'Illiez (VS)

Ne kemeinchive l'écoule ä cha t'an, le quinlé octobre pô tsavouna le quinlé mi. No parein allavan à Monta atsétâ on pâ de bote tsakon , nos sâ d'écoule et nos brouille. Lou plome, craïon, cahier, s'atsétavan vè Défagou, l'ire adon le régent. On ava on calamâ ein varo einfonçô dien on pertui de noutre ban d'écoule, atramein l'aré sovein voudjia et l'eincre fassave des tatsé kon povave pas nettayi. Dien nos plemia ein bou, bravo tiendu, on betave on crahion à papa, on crahion d'ardoise, le pourte-plome, na raya et des bé de plome de retseindze. La seû Céline neu z'adoitchive à fire lou plein et lou délié , na brave écréture. Lou condji irein migro ! Le demêcro aprémidzeu, na demi dzornève à Tsalande, à Novel-an et à Pâqué.

On bia de sou z'éfan veniaillan de loein; di Délifréta , di lou Grantys , di Thire , di lou Fornets , cein tanqu'à Tsalande, einthie déménadjivan pô l'hivè; u feuri tornave amon. Ceû que restavon tô l'an u Teurny, Lysaz, Maisonettes, Crête, dévaillan se léva à chi z'eure pô dédzonna, aveza on pèra fire lou leçons et paretère pô arreva à l'heure à la messe de cha t'heure et demi, n'iran dzami ein retâ ! pas quemein ceû du veladze ! cein pè n'impourte kin tein, des cou devê la y ava on moé de na, la y ava pas de rota,

Nous commencions l'école à sept ans, le 15 octobre pour finir le 15 mai. Nos parents allaient à Monthey acheter, pour chacun de nous, une paire de chaussures, nos sacs d'école et nos vêtements. Les cahiers, crayons et plumes s'achetaient chez Défago qui était à l'époque instituteur. On avait un encrier en verre enfoncé dans un trou de notre banc d'école, sinon il aurait souvent versé et l'encre faisait des taches indélébiles. Dans nos plumiers en bois, joliment décorés, se trouvaient un crayon à papier, un crayon à ardoise, une gomme, une règle et des becs de plumes de rechange, car alors, Sœur Céline nous apprenait la calligraphie. Les congés étaient limités, le mercredi après-midi, une demi-journée avant Noël, Nouvel-An et Pâques.

Certains d'entre nous étaient très éloignés de l'école. Je pense à ceux qui venaient des Delifrête, Grantys, Crête, Thière et Fornets, jusqu'à Noël, puis ils déménageaient plus près du village pour l'hiver et remontaient au printemps. Ceux qui habitaient à l'année, aux Theurny, Lisaz, Maisonnettes, Crête, devaient se lever déjà à 6 heures pour déjeuner, répéter les leçons et partir afin d'arriver à l'heure pour la messe de 7h30. Nous n'étions jamais en retard (comme ceux qui habitaient au village) par

on allave toé ä pia. N'iran dzami lagna. U feuri et à l'euton lou menio dzeuïvan u marbre . Ceu des Grantys availlan du plizé à fire des crouilés farces à Philomène à Dzan Touène. Ceû des Délifrétaz tsantavan ein alein et fassaillan leu devoi u perdon des Merenes. Ceû des maisonnettes allavan démanda de les pommé vè Emile Auguste. Ceû de Thires èmodavan lou rondins de bou , ou bin allavan dépita lou Tserix. De noutro lô, ceû à Polyte Ecoé grimpavan su l'esséla, dèra l'otô à Joseph à Dzi, à la Chezire, et neu ballivan lou z'esséla pô meindji.
Su le tein de l'écoule l'aya eincô on moé à conta; l'ire le bon tein ! Bondzeu à toé !

n'importe quel temps; parfois l'hiver, il y avait beaucoup de neige. Il n'y avait pas de route , nous allions tous à pied. Nous n'étions jamais fatigués. Au printemps et à l'automne, les garçons jouaient aux billes. Ceux des Grantys avaient un malin plaisir à jouer de mauvaises plaisanteries à Philomène à Jean-Antoine. Ceux de Delifrête chantaient en rentrant et faisaient leurs devoirs devant l'oratoire des Merenes. Ceux des Maisonnettes allaient mendier des pommes chez Emile Auguste. Ceux des Thière roulaient des rondins de bois entassés au sommet d'un raidillon ou bien ils allaient taquiner les Cherix en passant. De notre côté, ceux à Hyppolite Ecoeur grimpaient sur l'alisier derrière la maison à Joseph Gex-Collet à la Chesire et nous donnaient de belles grappes à manger (les fruits rouges de l'alisier étaient utilisés pendant la guerre pour la fabrication du pain).
Sur les années d'école il y aurait encore tant de belles anecdotes à raconter; c'était le bon temps !

Bonjour à tous !

L'auteure du texte ci-dessus est assise, devant, tout à droite.
Photo prêtée par Mme Gex-Collet